



Tribune mai/juin 2021

La règle de trois : s'opposer, proposer, contrôler !

S. Couchot fustige l'action de notre groupe. Elle dénonce dans la presse, la "suspicion de malhonnêteté" dont nous ferions preuve à l'égard de sa majorité.

Rappelons que le rôle d'une opposition est triple :

- elle doit s'opposer si elle juge que la décision mise au vote est contraire à l'intérêt des concitoyens,
- elle doit proposer des alternatives, notamment quand elle juge que les politiques publiques conduites manquent d'ambition,
- elle doit contrôler les actions et les dépenses engagées pour le compte de la collectivité, N'en déplaise à S. Couchot, le conseil municipal doit être un lieu de débat et non une chambre d'enregistrement.

Depuis le début du mandat, le conseil municipal a adopté 65 décisions. Notre groupe a voté 45 fois pour et 20 fois contre. Nous sommes une opposition constructive Par contre, les 3 propositions que nous avons présentées ont toutes été rejetées Alors ? Qui joue vraiment le jeu de la démocratie ?

Groupe « Vauréal 2020, avec vous »